

Agen, mardi 29 septembre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Déploiement d'une Licence « professorat des écoles » à Agen

La réforme de la formation des enseignants intègre la création d'une licence pluridisciplinaire dédiée au **Professorat des écoles**, permettant aux étudiants de préparer le concours de recrutement désormais accessible au niveau licence.

Cette réforme s'est accompagnée d'une redéfinition de la carte des formations au sein de l'académie de Bordeaux. Dans le schéma initial, le déploiement de cette nouvelle formation sur les sites historiques de l'INSPÉ à **Agen, Périgueux et Mont-de-Marsan** n'était pas assuré.

Une mobilisation collective pour défendre une formation de proximité

Face à cette perspective, une mobilisation s'est engagée depuis plusieurs mois pour défendre le déploiement de cette formation à Agen.

Ce combat avait été porté par le Conseil départemental avec le soutien de l'Agglomération d'Agen. La présidente Sophie Borderie et sa Vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur Valérie Tonin avaient d'ailleurs pu faire entendre la voix du Lot-et-Garonne au niveau national grâce à l'appui décisif du sénateur Michel Masset.

Elus et enseignants de l'INSPÉ ont ainsi uni leurs efforts pour faire valoir l'importance de conserver, sur le campus Michel Serres, une formation publique permettant aux jeunes du territoire de se préparer aux métiers de l'enseignement, et ce dès la sortie de l'enseignement secondaire.

Cette mobilisation collective a porté ses fruits : dès la prochaine rentrée, la Licence « Professorat des écoles » sera bel et bien proposée à Agen, sur le campus Michel Serres.

Une opportunité pour les jeunes Lot-et-Garonnais

Le déploiement de cette licence constitue une avancée importante pour tous les jeunes du Lot-et-Garonne qui souhaitent s'engager dans l'enseignement.

Cette formation **publique et de proximité** leur permettra de préparer localement leur projet professionnel, sans avoir à quitter le département pour accéder à cette première étape de leur parcours.

À l'issue de la licence, la réussite au concours permettra aux futurs professeurs des écoles d'intégrer, en tant que **fonctionnaires stagiaires**, un master de deux ans associant formation universitaire et stages en établissement scolaire, toujours au sein du Lot-et-Garonne s'ils le souhaitent.

Former localement les futurs enseignants, c'est aussi donner la possibilité aux jeunes Lot-et-Garonnais de construire leur parcours professionnel dans leur département et de contribuer, demain, à la réussite de tous les élèves du Lot-et-Garonne.

Le déploiement de la Licence « Professorat des écoles » à Agen constitue ainsi un enjeu à la fois **universitaire, territorial et éducatif** : celui de garantir l'accès à une formation publique de qualité, au plus près des étudiants, tout en contribuant au renouvellement des enseignants dans les écoles du département.